



Actualités fongicides

Journée d'Information Technique – Céréales et Protéagineux



Marion BOUVIALA

11 mars 2020

Propiconazole : pas d'utilisation possible pour 2020

- À la suite du non renouvellement de l'approbation du propiconazole, consécutif au classement H360D, les dates d'écoulements des stocks des produits contenant du propiconazole pour la France étaient les suivantes :
 - Date de retrait de l'AMM : 19 juin 2019.
 - Date limite de vente : 19 septembre 2019.
 - Date limite d'utilisation : 19 décembre 2019.
- Depuis le 19 décembre 2019, tous les produits à base de propiconazole sont PPNU.

Epoxiconazole : dernière campagne d'utilisation en 2020

- **L'Anses a confirmé le caractère perturbateur endocrinien de cette substance, qui figure par ailleurs sur la liste des substances candidates à la substitution au niveau européen (caractère persistant, toxique et potentiellement cancérigène) et a annoncé les délais d'écoulement accordés pour la France.**
 - **AMM retirés depuis le 30 juillet 2019.**
 - **Date limite de vente : 30 novembre 2019.**
 - **Date limite d'utilisation : 30 juillet 2020.**

Chlorothalonil : dernière campagne d'utilisation en 2020

- **L'approbation du chlorothalonil n'a pas été renouvelée**
- **L'Anses a confirmé que les dates de retrait et de limite d'utilisation sont les mêmes que celles prévues au niveau européen :**
 - **AMM retirés depuis le 20 novembre 2019.**
 - **Date limite de vente : 20 février 2020.**
 - **Date limite d'utilisation : 20 mai 2020.**

Fenpropimorphe : utilisable au moins jusqu'en avril 2020

- **Le fenpropimorphe est une substance active non soutenue à la ré-approbation au niveau européen. Son approbation a expiré le 30 avril 2019.**
- **Compte tenu des délais de retrait des AMM, les produits à base de fenpropimorphe seront utilisables au moins jusqu'au 30 avril 2020.**

Cyproconazole : plus de mélange possible et nouvelle étiquette

- **Tous les produits à base de cyproconazole sont maintenant classés H360D (peut nuire au fœtus) → changements de conditions d'emploi.**
- **Ancienne étiquette :**
 - Date limite de vente : 30 mai 2019
 - Date limite d'utilisation : 30 mai 2020
 - Au 30 mai 2020 tous les produits à base de cyproconazole avec l'ancienne étiquette deviendront PPNU
- **Nouvelle étiquette : pour les années suivantes, le cyproconazole reste autorisé avec son nouveau classement et les conditions d'emploi associées.**
 - Pas de mélanges possibles.
 - A ce jour, la date d'expiration des AMM des produits à base de cyproconazole est fixée au **31 mai 2021** au plus tôt.

Autres matières actives fongicides

- **Tébuconazole : SA en cours de renouvellement (a expiré le 31/08/2019). Beaucoup d'incertitudes sur son avenir. SA candidate à substitution, CMR et possible perturbateur endocrinien. Renouvellement repoussé (31/08/20). Pas d'impact avant 2021.**
- **Difénoconazole : la SA expire au 31/12/20. En cours de ré-évaluation. SA candidate à substitution. Impacts sur 2023 ?**
- **Prothioconazole : Expiration de la SA au 31/07/2020**
- **Fenpropidine : Échéance de la SA au 31/12/20. Possible report d'un an de l'échéance de la SA.**

Les (autres) retraits de produits

- **LATITUDE (Certis) : à base de silthiofam**
 - AMM retirée au 27 juin 2019
 - Date limite commercialisation : 31 décembre 2019
 - Date limite utilisation 31 décembre 2020

Les nouveaux produits chez BASF

Spécialité commerciale	Seconds noms commerciaux	Composition	Dose homologuée	Usages	Commentaires
AMPLITUDE	SULKY	100 g/l méfentrifluconazole (Revysol)	1,5 l/ha 1 appli/an	Blés/triticales/épeautre : septorioses / rouilles Orges : Rhynchosporiose / helminthosporiose / ramulariose / rouilles Avoine : Rouille couronnée	Très intéressant sur septoriose !
REVYSTAR XL	DIADEM	100 g/l méfentrifluconazole (Revysol) + 50 g/l fluxapyroxad (Xémium)	1,5 l/ha 1 appli/an	Blés/triticales/épeautre : septorioses / rhynchosporiose / rouilles / oïdium Orges : Rhynchosporiose / helminthosporiose / ramulorose / rouilles / oïdium Avoine : Rouille couronnée / oïdium Seigle : Rhynchosporiose / rouilles / oïdiums	Idem
RUBIN PLUS	SIGONA	33,3 g/l triticonazole + 33,3 g/l fluxapyroxad + 33,3 g/l fludioxonil	0,15 L/q 1 appli/ an en TS	Blé et seigle : fusariose / carie Orges : charbon nu / charbon couvert / fusariose	Uniquement en station industrielle fixe ou mobile

Impact de la fin des triazoles sur les derniers produits sortis

- **Retour de matières actives « anciennes » :**
 - SESTO (ADAMA) : 500 g/l de folpel autorisé à 1,5 l/ha, 1 application par an sur blés/triticales/épeautre : septorioses. ZNT 20m dont DVP 20m.
 - MIRAGE MAXX (ADAMA) et UVOD (SYNGENTA) : 450 g/l de prochloraze. 1 l/ha, 1 application/an contre septoriose du blé.
- **Quelle protection en T3 / fusarioses ?**
 - prothioconazole solo : SKEA, 250 g/l prothioconazole
 - prothioconazole associé à des strobilurines :
 - ◆ PROSARO XPERT/PROSARO ACTIV/PROSARO TECH : 175 g/l prothioconazole + 88 g/l trifloxystrobine (= MADISON)
 - ◆ PROSARO CARE : 100 g/l prothioconazole + 50 g/l fluoxastrobine (= FANDANGO S)

Du nouveau dans les produits (contenant du) biocontrôle

- **JUBILE (BASF) : soufre micronisé, est désormais autorisé pour lutter contre la septoriose sur blé à 6 kg/ha, pour une application entre les stades BBCH 30 et 59.**
- **MICROTHIOL SPECIAL LIQUIDE (UPL) : soufre micronisé est désormais autorisé pour lutter contre la septoriose sur blé à 7,28 l/ha, pour 2 applications par an espacées de 7 jours minimum, entre les stades BBCH 30 et 59.**
- **STARTWIN (Sulphur Mills Limited) : 45 g/kg tébuconazole + 700 g/kg de soufre. Il est autorisé sur blé pour lutter contre les fusarioses, oïdiums, rouilles et septorioses à 5 kg/ha, pour une application par an entre les stades BBCH 29 et 69.**
- **PERF'WIN (Philagro) : une solution mixte fongicide céréales qui combine DJEMBE (bromuconazole + tébuconazole) et HELIOSOUFRE S.**
- **ECHIQUIER (De Sangosse) : 850 g/kg d'hydrogénocarbonate de potassium. Il est autorisé sur blé pour lutter contre les fusarioses (*Fusarium graminearum*, *Fusarium culmorum* et *Fusarium avenaceum*) à 5 kg/ha, pour 2 applications par an espacées de 7 jours minimum, entre les stades BBCH 61 et 77.**
- **LUCIFERE (Phyteurop) : 800 g/l de soufre est autorisé sur blé (septorioses, oïdiums), orge (oïdiums), ...**

Les modifications d'emploi/d'usage

- **PROCHLOSUN/PROCHLOTENA (SFP) et FAXER/FUJARA/SANTARA (Protex), à base de prochloraze, ne sont plus autorisés sur blé pour lutter contre le piétin verse. Ils sont toujours autorisés pour lutter contre la septoriose sur blé à 1 l/ha, pour une application par an.**
- **INPUT et THESORUS (Bayer), à base de prothioconazole et de spiroxamine, sont désormais autorisés pour lutter contre la fusariose à microdochium sur blé à 1,25 l/ha, 1 application/an.**
- **PROPERTY 180 SC (Belchim), à base de pyriofénone, a obtenu une extension d'usage sur orge et avoine, à 0,5 l/ha, pour une application par an.**
- **BOXETTE (BASF) à base de metconazole, a obtenu des extensions d'usages. Ce produit, identique à CARAMBA STAR, est désormais autorisé sur orge (oïdiums, rhynchosporiose, rouilles) et seigle (rhynchosporiose, rouilles) à 1 l/ha, pour une application par an.**

La note commune 2020 pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille

- **Helminthosporiose de l'orge : un compromis entre efficacité et sélection de résistance**
- **La proportion de souches d'helminthosporiose résistantes aux SDHI reste très élevée, 70% de la population en 2019. La résistance aux strobilurines semble stabilisée à une fréquence de l'ordre de 30% de souches. L'efficacité des SDHI est sévèrement affectée au point de s'avérer parfois moins élevée que celle apportée par une strobilurine.**
- **→ Il est donc toujours recommandé d'associer les SDHI avec des fongicides efficaces présentant un autre mode d'action. Mais le recours généralisé à des mélanges triples (SDHI + IDM* + QoI), s'il renforce significativement l'efficacité sur l'helminthosporiose de l'orge, accentue la sélection de phénotypes multi-résistants aux SDHI et aux QoI. Un tel mélange trois voies doit être limité aux situations où l'helminthosporiose est la plus difficile à contrôler, en particulier sur variétés sensibles.**

La note commune 2020 pour la gestion de la résistance aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille

- **Septoriose : une efficacité des triazoles dépendantes du profil des souches**
- **Les souches de septoriose MDR (pour Multi Drug Resistance), qui présentent une résistance croisée à plusieurs modes d'action, continuent lentement de progresser et représentent à présent plus d'une souche sur quatre (contre 14 % l'an dernier). L'occurrence et la fréquence des phénotypes résistants aux SDHI a également augmenté en 2019, pour atteindre 13 %. Si cette faible fréquence ne devrait pas impacter l'efficacité des SDHI en 2020, la prévention de cette résistance est plus que jamais de rigueur.**
- **Devant la multiplication des résistances sur blé, la protection au stade 1-2 nœuds (T1) n'interviendra que si strictement nécessaire et le maintien de fongicides multisites dans les programmes (folpel, mancozèbe, soufre) représente un enjeu stratégique, à la fois pour maintenir un niveau de protection acceptable et ralentir la progression des résistances**

